

HISTOIRE  
DE LA  
RÉVOLUTION  
FRANÇAISE

—

TOME I

Paris. — Typographic de Firmin Didot, rue Jacob, 56.

HISTOIRE  
DE LA  
RÉVOLUTION  
FRANÇAISE

DEPUIS 1789 JUSQU'EN 1814

PAR M. MIGNET

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE  
SECRETAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES  
ET POLITIQUES

—  
NEUVIÈME ÉDITION

—  
TOME PREMIER  
—



PARIS

DIDIER ET C<sup>e</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS | LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES  
(LIBRAIRIE ACADÉMIQUE) | IMPRIMEURS DE L'INSTITUT  
35, QUAI DES AUGUSTINS | RUE JACOB, 56

1865

Tous droits réservés.

## INTRODUCTION.



Caractère de la révolution française; ses résultats, sa marche. — Formes successives de la monarchie. — Louis XIV et Louis XV. — État des esprits, des finances, du pouvoir et des besoins publics à l'avènement de Louis XVI.— Caractère de Louis XVI.— Maurepas, premier ministre; sa tactique. — Il choisit des ministres populaires et réformateurs; dans quel but. — Turgot, Malesherbes, Necker; leurs plans; ils rencontrent l'opposition de la cour et des privilégiés; ils échouent. — Mort de Maurepas. — Influence de la reine Marie-Antoinette. — Aux ministres populaires succèdent des ministres courtisans. — Calonne et son système; Brienne, son caractère, ses tentatives. — Détresse des finances; opposition de l'assemblée des notables; opposition du parlement; opposition des provinces. — Renvoi de Brienne; second ministère de Necker. — Convocation des états généraux. — Comment la révolution a été amenée.

Je vais tracer rapidement l'histoire de la révolution française, qui commence en Europe l'ère des sociétés nouvelles, comme la révolution d'Angleterre a commencé l'ère des gouvernements nou-

veaux. Cette révolution n'a pas seulement modifié le pouvoir politique, elle a changé toute l'existence intérieure de la nation. Les formes de la société du moyen âge existaient encore. Le sol était divisé en provinces ennemies; les hommes étaient distribués en classes rivales. La noblesse avait perdu tous ses pouvoirs, quoiqu'elle eût conservé ses distinctions; le peuple ne possédait aucun droit; la royauté n'avait pas de limites, et la France était livrée à la confusion de l'arbitraire ministériel, des régimes particuliers et des privilèges des corps. A cet ordre abusif la révolution en a substitué un plus conforme à la justice et plus approprié à nos temps. Elle a remplacé l'arbitraire par la loi, le privilège par l'égalité; elle a délivré les hommes des distinctions des classes, le sol des barrières des provinces, l'industrie des entraves des corporations et des jurandes, l'agriculture des sujétions féodales et de l'oppression des dîmes, la propriété des gênes des substitutions, et elle a tout ramené à un seul état, à un seul droit, à un seul peuple.

Pour opérer d'aussi grandes réformes, la révolution a eu beaucoup d'obstacles à vaincre, ce qui